
Assemblée Plénière du 21 septembre 2017

**Élection du représentant du
Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique
au Comité National de l'Eau - CNE**

L'An Deux Mille dix-sept et le jeudi 21 septembre à 14h30 s'est tenue à la salle Émile Maurice de l'ex-hôtel du Département de la Martinique, l'Assemblée Plénière du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique sous la présidence de Mme Marie-France TOUL, Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique.

Membres présents :

- Mme Maryse PLANTIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nadine RENARD, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Marie-France TOUL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Antoine VEDERINE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Marcelin NADEAU, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Yvon PACQUIT, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Patricia TELLE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Victor CESAR, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Louis BOUTRIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Philippe GRAND, représentant les distributeurs d'eau,
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- Monsieur Maurice MONTÉZUME, représentant des pêcheurs en eau douce,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Marie BUISSON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée,
- Mme Anne Lise TAILAME, personnalité qualifiée,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- Mme Nadine CHEVASSUS, DEAL Adjointe, représentant le Préfet de la Martinique,
- M. Michel HAAUY, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- M. Michel PELTIER, Directeur de la Mer,
- M. Bertrand HATEAU représentant le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- M. François COLAS représentant le Directeur Général de l'Agence Française de Biodiversité,
- M. Benoît LOUSSIER, représentant le Directeur de l'Office National des Forêts (ONF),
- M. Emmanuel THOUARD, Délégué de l'IFREMER Antilles,
- Mme Marie-Michelle MOREAU, représentant le Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL).

Membres ayant donné pouvoir :

- M. Charles JOSEPH ANGELIQUE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- Mme Katarina BLUM, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement.

Membres absents :

- M. Charles-André MENCE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Luc LEDOUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alfred MONTHIEUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Eugène LARCHER, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nathalie GUILLIER-TUAL, représentant de l'industrie,
- M. Stéphane JEREMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- le Directeur de l'Agence Régionale de Santé, ou son représentant.

Assistait de Droit :

Mme Michela ADIN – Directrice de l'Office de l'Eau – ODE.

Assistaient :

M. Loïc MANGEOT – Directeur Adjoint de l'Office de l'Eau – ODE, Mme Gaëlle HIÉLARD, représentant de l'ODE, Christophe GROS Chef de pôle eaux et milieux aquatiques – P/EMA SPEB à la DEAL, Olivier BOURGEOIS Chargé de mission DCE et gouvernance de l'eau au SPEB- DEAL – Yvelise BARBOT assistante au SPEB-DEAL.

Considérant le code de l'environnement et notamment les le Code de l'Environnement et notamment les articles L.213-1 et D.213-1 à D.213-12 relatifs au Comité National de l'Eau,

Considérant la candidature de M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des Collectivités Territoriales,

Considérant les résultats des votes des membres votants présents,

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité à la majorité de ses membres,

D É C I D E

Article 1 : M. Arnaud RENE-CORAIL est élu pour représenter la Martinique au sein du Comité National de l'Eau, en sa qualité de maire, représentant des Collectivités Territoriales,, membre du Comité du Comité de l'Eau et de la Biodiversité.

Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée Plénière en sa séance du 21 septembre 2017.

La Présidente du
Comité de l'Eau et de la Biodiversité


Marie-France TOUL